



UN SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT POUR PROSPÉRER !

Entre 5 M\$ et 10 M\$ seront versés en 2010 et 2011 aux entreprises présentant des risques de ralentissement économique sous forme de soutien additionnel en matière de formation et de gestion des ressources humaines. On parle de la mise en place, par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), du programme Soutien aux entreprises de la métropole pour l'emploi et la relance (SEMER) et de l'appui supplémentaire d'Emploi-Québec.

Le but est de favoriser l'adéquation entre les besoins des entreprises et l'offre de formation en soutenant des activités d'analyse qui permettent de définir les besoins en matière de formation de la main-d'œuvre et leur évolution par rapport à l'offre de formation professionnelle et technique.

Avec le Plan emploi métropole, le gouvernement du Québec assume un nouveau leadership en matière de main-d'œuvre, fondé sur le potentiel, la spécificité et les atouts de la zone métropolitaine, répondant à la priorité que s'est donnée le gouvernement : l'emploi.

N'ATTENDEZ PLUS !

Communiquez avec nous au 450 667-6868 poste 245 ou par courriel formation@addendum.ca pour obtenir plus d'information sur nos formations et sur les programmes de **subventions disponibles**.